

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 05 FÉVRIER 2020

L'an deux mil vingt et le 05 Février à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard FERNANDEZ, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice étaient présents à l'exception de Madame Sylvie CRESPO et Monsieur Alain COLLIGNON, absents.

#### **Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :**

- D'adhérer à la mission "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" pour l'année 2020 et d'engager la dépense à l'article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et aux personnes de droit privé ». Le montant de l'adhésion fixé à 0.50 centimes/habitant s'élèverait à 267.50€ pour l'année 2020.
- D'adhérer à la « Fondation du Patrimoine" pour l'année 2020. La Commune faisant partie de la tranche moins de 1 000 habitants, la cotisation s'élèverait à 75€ pour l'année 2020.

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Richard FERNANDEZ